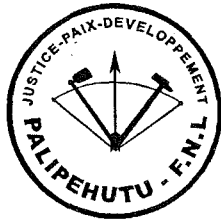


REPUBLIQUE DU BURUNDI  
PALIPEHUTU - FNL



UBUGABO BURIHABWA

SECRETARIAT NATIONAL

A

L'INFORMATION

OBJET: Mise au point

N° Réf.: 004/PLPHT-FNL/SNI/01

A l'intention des Parlementaires burundais et AWEPA

Deux semaines après la clôture officielle des pourparlers de paix interburundais d'Arusha, les avis des observateurs de la politique burundaise sont partagés. Pour certains, c'est le début d'une ère nouvelle, tandis que pour d'autres c'est plutôt l'accélération de la descente aux enfers. En effet, depuis le 23 juillet 2001, date à laquelle les signataires de l'accord pour la paix et la Réconciliation au Burundi du 28 août 2000, semblent s'être entendus pour le partage du pouvoir, plusieurs déclarations d'hommes politiques burundais ont été faites à ce sujet, les unes réservées et modérées, les autres démagogiques et même apocalyptiques. Nous espérons que tôt ou tard, seuls le droit et l'équité finiront par triompher.

Après avoir été informé de la tenue de journées parlementaires sur « le pardon et la Réconciliation » du 06 au 09 août 2001 à Bujumbura, le PALIPEHUTU-FNL croit qu'il est de son devoir d'adresser son message à toutes les personnalités qui, de près ou de loin, sont engagés dans le processus de paix et de réconciliation au Burundi. Notre organisation a toujours privilégié le réalisme politique comme seule voie de solution au problème burundo-burundais. Et si la guerre continue jusqu'à ce jour, c'est à cause des intérêts égoïstes dont les défenseurs se trouvent à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Avant de montrer brièvement la position de notre parti sur les différentes questions de l'heure, nous rappelons qu'il est toujours prêt à négocier la paix véritable pour le Burundi. Le PALIPEHUTU-FNL n'entend pas s'engager dans des négociations du genre ARUSHA BIS, car les vrais décideurs dans la vie politique burundaise ne sont pas du côté du gouvernement, mais plutôt de celui de l'armée. S'il faut négocier de l'avenir du Burundi, le PALIPEHUTU-FNL le fera avec l'armée. Ceci étant, parlons alors de quelques points faisant partie des onze conditions, qui doivent être réglées définitivement par le futur gouvernement de transition.

## I. Quatre points retiennent notre attention

### I.1. Du cessez-le-feu :

Le PALIPEHUTU-FNL est un mouvement de libération. Il a pris les armes parce que les voies pacifiques avaient échoué. Les causes qui sont à l'origine de cette lutte armée sont connues : les injustices sociales criantes observées et vécues au quotidien. Tant que ce qui a déclenché la guerre persiste, il n'y a pas moyen d'envisager un cessez-le-feu quelconque. A moins qu'il y ait des signaux allant dans le sens des changements profonds dans le système socio-politique du pays.

### I.2. De la réforme des Forces de sécurité :

Une armée garantie de l'impunité depuis 40 ans se pliera très difficilement aux réformes. Coupable de plusieurs crimes, accepter la restructuration en son sein serait évidemment s'exposer aux poursuites judiciaires nationales et internationales. D'où la tâche s'avère très difficile.

### I.3. De la mise en place des Institutions de transition :

Pour le PALIPEHUTU-FNL, ce ne sont pas les individus qui comptent mais plutôt l'ensemble de l'appareil étatique avec le système socio-politique et les rouages qui le soutiennent. La question qu'il faut se poser ici est de savoir si les institutions de transition pourront faire bouger quoique ce soit dans le pays. D'ailleurs, on ne voit que trois personnages s'engager à faire respecter les onze conditions. Deux burundais et un étranger ont signé le document. Où étaient passés le médiateur et les 17 autres signataires de l'Accord d'ARUSHA? L'avenir nous le dira un jour. Ce qui est certain, c'est que le prochain gouvernement de transition ne sera pas tellement différent de ceux qui ont été formés après la Convention de Gouvernement de 1994.

### I.4. Du retour de la paix au Burundi :

Le retour de la paix au Burundi sera conditionné par le culte de la vérité. D'autres voies sont sans issue. Parler du pardon et de la réconciliation, c'est très facile. La **Concrétisation** de ce vœu devient impossible. Pourquoi ? Parce que ne peut être pardonné que celui qui reconnaît le crime commis. Mais, quel burundais aurait-il eu le courage d'avouer publiquement ses forfaits et demander pardon au peuple ? Qui serait près de le faire ? Nous pensons que les responsabilités des uns et des autres dans les diverses tragédies qui ont endeuillé et endeuillent encore notre pays, doivent être établies. Aussi, la réécriture de l'histoire du Burundi peut aider à éclaircir les non-dit et aider sincèrement les burundais à se réconcilier avec eux-mêmes. La justice pour tous doit travailler dans ce sens.

## II. L'appel du PALIPEHUTU-FNL à tous ceux qui s'impliquent dans la recherche de la paix au Burundi

### II.1. A la médiation

Tout peuple qui lutte pour recouvrer sa dignité bafouée, mérite le soutien indéfectible de tous les amis de la liberté. Notre organisation s'adresse particulièrement aux délégations sud-africaine et mozambicaine, afin qu'elles fassent bénéficier de leur expérience de vraie réconciliation, aux burundais qui en ont tant besoin.

Au lieu de suivre la logique du pouvoir en place, qui cherche à diviser pour régner, la médiation doit s'efforcer de réunir tous les mouvements armés en vue de les aider à se concentrer sur la cause commune, celle de combler les attentes du peuple. Il faut souligner que la lutte de libération en cours est tout à fait légitime, car elle émane du peuple qui a refusé carrément de se laisser massacrer cycliquement par une armée majoritairement tutsi, sous les ordres d'une hiérarchie aux allures dictatoriales.

## II.2. A l'Union Européenne et au Système onusien

Rien ne peut justifier la participation de l'Union européenne et des Nations Unies dans le renforcement des inégalités socio-économiques au Burundi. Plus concrètement, au niveau de la formation du personnel, les mêmes clivages réapparaissent comme à l'armée, surtout au sein de l'administration publique et de la justice. Ceci est dû au favoritisme qui ne s'occupe que des membres de la minorité au détriment de ceux de la majorité. Nous pensons que cette attitude doit cesser, si réellement ces gens sont préoccupés par l'avenir du Burundi.

Par ailleurs, nous tenons à préciser qu'il n'y a pas moyen de prétendre aider le peuple burundais à se réconcilier et à recouvrer la paix, tout en permettant la vente ou la fourniture d'armes à une seule partie en conflit (en l'occurrence l'armée gouvernementale) sans oublier le foisonnement d'armes de tout calibre dans la sous-région.

Il n'est pas exagéré non plus d'attirer l'attention des partenaires bilatéraux, multilatéraux et internationaux, sur la question de l'aide financière promise au nouveau gouvernement. En effet, la gestion maffieuse de la chose publique qui est monnaie courante au Burundi, ne va pas disparaître automatiquement, car il s'agit des mêmes individus dans les mêmes places.

## II.3. A l'AWEPA et au Parlement européen.

Le PALIPEHUTU-FNL est imbu de principes démocratiques et croit profondément à l'influence bénéfique que les représentants du peuple peuvent imprimer sur la vie politique du pays. Toutefois, cela est possible là où le peuple est souverain et non muselé.

Tenant compte de l'environnement hostile dans lequel <sup>évoque</sup> la recherche de l'éclosion des valeurs démocratiques au Burundi, le PALIPEHUTU-FNL pense que l'appui financier et en expertise pourrait servir :

- Au rapprochement des leaders politiques des mouvements armés, des parlementaires européens et des représentants politiques des même forces combattantes.
- A la formation civique et politique des futurs véritables représentants du peuple, afin de favoriser une émergence d'un leadership et de la citoyenneté participative.

Nous croyons avoir dit l'essentiel sur les questions importantes du moment, relatives à la politique burundo-burundaise. Nous espérons trouver bon écho auprès de nos interlocuteurs.

Pour en savoir plus sur la vision politique du PALIPEHUTU-FNL, nous renvoyons les intéressés aux textes en annexe : MEMORANDUM, N° Réf : 002/PLPHT-FNL/SNI/01, du 08/05/2001; NOTRE COMBAT, N° Réf : 003/PLPHT-FNL/SNI/01 du 18/06/2001, adressés au Conseil de sécurité de l'ONU; et enfin DU RAPATRIEMENT FORCE DES REFUGIES VIVANT EN TANZANIE, N° Réf : R2-005/PLPHT-FNL/01, adressé au Haut Commissaire pour les Réfugiés.

Dieu protège le Burundi .

Fait à Bujumbura, le 06/08/2001 .

Pour le PALIPEHUTU-FNL, le Secrétaire National à l'Information

NTAWUHIGANAYO Anicet

